

## ARRÊTÉ

AR-AG- 2022 - 006

### **ARRÊTÉ RELATIF AUX PERIODES DE FERMETURES ANNUELLES DES MULTI ACCUEILS D'AUROS, DE ST PIERRE D'AURILLAC, DE LA REOLE, DE MONSEGUR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REOLAIS EN SUD GIRONDE POUR L'ANNEE 2023**

Le Président de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, représentant l'exploitant de l'équipement,

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la santé articles R 2324-16 à R2324-48 ;

Vu le règlement de fonctionnement des multi-accueils pré cités de la Communauté des Communes du Réolais en Sud Gironde.

## ARRÊTÉ

ARTICLE 1 - Les multi-accueils d'Auros, de St Pierre d'Aurillac, de La Réole, de Monségur seront fermés au public pour l'année 2023 sur les périodes suivantes :

- Le lundi 2 Janvier 2023 ;
- Le vendredi 7 avril 2023 ;
- Le vendredi 19 mai 2023 ;
- Du lundi 31 juillet au mercredi 23 août 2023 inclus ;
- Du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre 2023 inclus.

ARTICLE 2 - Ampliation du présent arrêté :

- Au Conseil Départemental via les Services de Protection Maternelle et Infantile concernés ;
- Aux directrices des multi-accueils de la Communauté des Communes du Réolais en Sud Gironde ;
- Aux familles fréquentant les multi-accueils sus-cités.

ARTICLE 3 - Le DGS et la coordinatrice petite enfance seront chargés, chacun en ce qui les concernent de l'exécution du présent arrêté.



Fait à La Réole, le 26 septembre 2022

**M. Francis ZAGHET**  
Président de la Communauté de Communes  
du Réolais en Sud Gironde